

<p>D 24-05</p> <p>APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC ALTITUDEINFRA POUR L'INSTALLATION, LA GESTION, L'ENTRETIEN ET LE REMPLACEMENT DES LIGNES DE COMMUNICATIONS ELECTRIQUES A TRÈS HAUT DÉBIT EN FIBRE OPTIQUE AU 10 RUE HENRY FOUCHARD A HOULGATE.</p> <p>Votants : 18 Pour : 18 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois janvier à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain GOSSELIN, Alain BERTAUD, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Nathalie MAHIER, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Annie DUBOS : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Patrick BARBA : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Antoine ARIF : pouvoir donné à Patrick BLOSSE Joanna DE KERGORLAY.</p> <p>Laurent LAEMLÉ est désigné en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	---


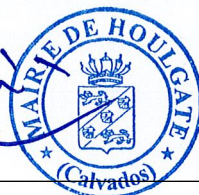
Olivier COLIN présente aux membres du conseil municipal le projet de convention présenté par la société ALTITUDEINFRA pour l'installation, la gestion, l'entretien et le remplacement des lignes de communications électriques à très haut débit en fibre optique au 10 rue Henri FOUCHARD à HOULGATE - Code Immeuble : TCA-SITE-06DTP, pour 4 logements.

Pour cet immeuble, la commune de Houlgate est bailleur d'un bail à réhabilitation, et Soliha preneur dudit bail. La commune de HOULGATE est donc propriétaire des lieux et à ce titre doit donner son accord pour la réalisation de l'étude de faisabilité.

Olivier COLIN présente les termes du projet de convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement des lignes de communications électriques à très haut débit en fibre optique.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- d'approuver la signature de la convention présentée par la société ALTITUDEINFRA pour l'installation, la gestion, l'entretien et le remplacement des lignes de communications électriques à très haut débit en fibre optique au 10 rue Henri FOUCHARD à HOULGATE;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Olivier COLIN,

Accusé de réception en préfecture
Mairie 11403381-20240125-D24-05-DE
Date de télétransmission : 25/01/2024
Date de réception préfecture : 25/01/2024